



SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 9 de l'ordre du jour :	
Discussion générale (<i>suite</i>)	
Discours de M. Batres (Honduras)	157
Discours de M. Guldberg (Danemark)	158
Discours de M. Vongvichit (Laos)	160
Discours de M. MacEachen (Canada)	162

Président : M. Abdelaziz BOUTEFLIKA
(Algérie).

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

Discussion générale (*suite*)

1. M. BATRES (Honduras) [*interprétation de l'espagnol*] : Je viens d'une région de destruction et de mort, et c'est accablé de douleur que je monte à cette tribune dans l'unique but de lancer un appel, au nom d'un peuple qui connaît aujourd'hui, en raison d'une calamité naturelle, l'un des moments les plus tragiques de son histoire, aux sentiments humanitaires des Etats du monde qui sont représentés ici.
2. La semaine dernière, un ouragan tropical s'est abattu avec une fureur dévastatrice sur la côte atlantique du Honduras, y semant la destruction et la mort. Les troubles atmosphériques qui en ont été la conséquence ont provoqué des pluies intenses et ininterrompues pendant plusieurs jours, lesquelles ont à leur tour causé de vastes inondations ayant une action néfaste pour tout le territoire national et laissant derrière elles le deuil et la désolation.
3. L'ampleur même du désastre fait qu'il est impossible de donner des renseignements exacts sur les pertes humaines et matérielles. Il suffit de dire que, jusqu'à cette heure, on estime qu'il y a eu environ 10 000 morts, que les 600 000 personnes qui habitaient les zones les plus affectées par le sinistre sont privées de moyens de subsistance et que plus de 100 000 sont sans abri.
4. Pour situer les choses dans leur cadre approprié, il ne faut pas perdre de vue que la population totale du pays est inférieure à 3 millions d'habitants.
5. L'élément principal qui soutenait l'économie de mon pays se trouve anéanti; les récoltes des principaux produits d'exportation et de consommation ont été détruites dans une proportion de 85 p. 100 et l'eau recouvre et continuera de recouvrir pendant quelque temps encore les terrains jadis fertiles qui constituaient la principale richesse de mon pays, rendant pratiquement impossible la remise en état de ces terres pendant un temps assez long, ce qui entraînera des dommages irréparables.

6. Le Honduras est un pays essentiellement agricole et d'élevage et la zone affectée représentait un pourcentage très important de la production nationale dans ce domaine.

7. Et comme si ce n'était pas suffisant pour blesser mortellement une nation pauvre et de petite dimension, les industries dont nous disposons se trouvaient dans la zone la plus détruite et dans de nombreux cas des usines devront fermer leurs portes, ou au moins ralentir pendant une longue période le rythme de leur production, ce qui aggravera le chômage déjà important.

8. Les dommages causés à nos structures — grandes voies de communications, ponts, voies ferrées, lignes électriques, systèmes d'adduction d'eau potable, services portuaires et autres — sont absolument catastrophiques. L'effort qui sera exigé pour la reconstruction est incalculable.

9. Les estimations techniques préliminaires montrent que les dégâts s'élèvent à environ un milliard de dollars, et ce dans une nation dont le produit national brut est très inférieur à cette somme.

10. En présence de la tragédie que subit le Honduras, la solidarité internationale ne s'est pas fait attendre. De tous les coins de la planète, des secours nous sont parvenus pour nous permettre de faire face au désastre, en nous fournissant des vivres, des vêtements, des médicaments et des biens d'équipement. A toutes les nations et organisations qui, d'une manière ou d'une autre, nous ont apporté leur aide, je voudrais, au nom du Honduras, exprimer nos profonds remerciements et notre gratitude infinie.

11. Le peuple et le Gouvernement du Honduras, avec une détermination stoïque, font tout ce qu'il est humainement possible de faire, consacrent toutes leurs forces et leurs ressources et travaillent 24 heures par jour pour répondre aux nécessités les plus urgentes, dans le malheur qui nous frappe. Nous sommes fermement décidés, avec un dévouement et une détermination absolus, à faire face à notre responsabilité de reconstruire notre patrie meurtrie. Malheureusement, nous comprenons que nos seuls efforts, quelque intenses qu'ils soient, ne suffiront pas et que nous avons besoin d'une aide massive et urgente de tous les pays de bonne volonté.

12. Telle est la raison de ma présence à cette tribune. Je vous remercie de l'occasion spéciale que vous m'avez donnée de me faire entendre. Je viens en tant que représentant d'un peuple pauvre et digne, qui a besoin d'aide. Nous avons foi en les organismes internationaux; nous sommes sûrs des sentiments de solidarité humaine de toutes les nations et nous espérons que l'aide nécessaire viendra rapidement et généreusement. Je suis profondément heureux, notamment, que le groupe des Etats d'Amérique

latine m'ait autorisé à vous dire qu'il considère le malheur qui a frappé le Honduras comme l'atteignant lui-même et comme ayant des répercussions continentales.

13. La volonté divine qui nous impose cette épreuve nous donne en même temps la force de la supporter et nous assure qu'il y a dans le monde des consciences sensibles prêtes à nous tendre une main amie. C'est à ces consciences que nous faisons appel aujourd'hui en leur disant que, dans ces heures suprêmes d'angoisse et de douleur, un peuple durement frappé ne peut qu'offrir sa volonté inébranlable de survivre et sa gratitude éternelle envers ceux qui l'aident.

14. M. GULDBERG (Danemark) : Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi, au nom de mon gouvernement et personnellement, de vous féliciter pour votre élection à la présidence de la vingt-neuvième session de l'Assemblée générale.

15. Nous vous félicitons non seulement pour cet honneur et cette confiance qui vous sont personnellement témoignés, mais aussi à votre pays, l'Algérie. La place de votre pays et la vôtre, dans la coopération internationale, donnent à votre présidence de riches possibilités pour cette activité progressiste, conciliante et médiatrice dont le succès de l'Assemblée générale dépend.

(L'orateur poursuit en anglais)

16. Dans son rapport si intéressant sur l'activité de l'Organisation [A/9601 et Add.1], le Secrétaire général a dit clairement que cette session de l'Assemblée générale revêt une signification particulière. Notre attention, cette année, doit être axée sur le danger d'une récession dans les pays industrialisés, sur les nouvelles possibilités de coopération entre nations industrialisées et nations en développement et sur la nécessité urgente d'apporter promptement une aide aux pays les plus gravement affectés par la crise économique.

17. Les Nations Unies doivent être prêtes à suivre les problèmes qui changent rapidement et radicalement. En même temps, les nations doivent être prêtes à relever de nouveaux défis. Nous devons tous nous rendre compte de l'interdépendance croissante des nations. Le groupement traditionnel des pays est en mutation. La solidarité internationale est devenue indispensable pour un nombre toujours plus grand de pays.

18. L'année dernière, on a constaté de brusques changements dans les relations internationales en matière de prix. Le taux d'inflation s'est élevé considérablement. Les difficultés de la balance des paiements menacent un grand nombre de pays. Les délibérations de l'Assemblée générale sur les problèmes d'ordre économique et social se déroulent dans une atmosphère de crainte d'une récession économique mondiale sans précédent dans l'histoire de l'Organisation. Si nous permettons que cette situation s'aggrave encore, le monde entier en souffrira.

19. Non seulement un sentiment de solidarité, mais aussi un intérêt à long terme devraient conduire les nations nanties à contribuer au progrès économique des pays moins fortunés. Ceux-ci, pour leur part, doivent reconnaître qu'une croissance économique régulière des pays développés est la condition *sine*

qua non de l'expansion du commerce mondial, et partant, du progrès économique des pays en développement.

20. Au cours de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, j'ai déclaré à cette tribune [2218^e séance] que, de l'avis du Gouvernement danois, les modifications des prix relatifs sont non seulement acceptables, mais nécessaires, si l'on veut que le progrès économique et technique se poursuive dans toutes les parties du monde.

21. En même temps, j'ai mis en garde contre des modifications importantes des prix pendant de courtes périodes. Il faut du temps aux industries pour adapter leurs techniques à de nouvelles circonstances. Ce n'est qu'en tenant compte de ces facteurs que nous pouvons espérer atteindre notre objectif d'une répartition plus équitable des ressources entre les peuples du monde et d'un accroissement constant du niveau des richesses.

22. Les difficultés économiques actuelles de pays tels que le mien ne peuvent évidemment pas être comparées à celles de nombreux pays du tiers monde dont les populations manquent souvent des commodités fondamentales de l'existence. Cependant, étant fortement dépendant du commerce extérieur, y compris des importations de nombreuses matières premières, le Danemark fait face à de réels problèmes spécialement difficiles à résoudre pour un petit pays dont les revenus sont répartis également et qui jouit d'un système politique démocratique.

23. Au Danemark, nous nous efforçons de nous adapter à la nouvelle situation économique. Nous venons de modifier considérablement l'économie de notre secteur public en réduisant nos impôts sur le revenu de 7 milliards de couronnes danoises par an, ce qui représente 25 p. 100, et en réduisant en même temps les dépenses publiques d'environ 7 milliards de couronne danoises. Nous savons que, pour surmonter la situation actuelle, notre population devra travailler davantage et plus efficacement afin de maintenir le niveau de vie actuel. Nous avons en fait pu réduire de façon considérable les dépenses publiques sans modifier la politique de développement du Danemark ni les montants affectés à l'assistance au développement. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir le haut niveau de nos contributions aux organismes multilatéraux de développement. Nous reconnaissons que l'assistance à long terme accordée par les pays industrialisés est la forme d'aide qui permet aux pays en développement d'améliorer au mieux leurs économies et d'élever le niveau de vie de leurs populations. Nous espérons sincèrement que ces efforts ne seront pas sapés par des politiques visant à réduire les activités économiques dans les pays industrialisés. Enfin, la nécessité d'assistance en cas d'urgence doit être pleinement reconnue. En tant que membre de la Communauté économique européenne, le Danemark participera à la contribution proposée par la Communauté en faveur des pays en développement les plus gravement touchés par la crise économique.

24. En organisant une série de larges conférences mondiales sur les problèmes économiques et sociaux, les Nations Unies ont tracé un cadre qui permet de modeler de nouvelles politiques en matière de coopé-

ration du développement international. Ces conférences constituent des occasions uniques que nous devons saisir. Nous devons essayer de comprendre les problèmes posés aux autres gouvernements et les limites imposées à leur liberté d'action. Nous devons reconnaître que seules des recommandations largement acceptées peuvent permettre de dégager des solutions durables.

25. La portée de ces problèmes est également une véritable gageure pour la Communauté économique européenne. Le Gouvernement danois souhaite vivement que les neuf pays membres de la Communauté soient à même de relever ce défi pour que la construction européenne reçoive un élan nouveau dans l'intérêt tant des Etats membres des communautés européennes que des autres nations du monde. Mon pays attache une importance particulière à la responsabilité et à l'impartialité des communautés européennes à l'égard du monde extérieur. De notre côté, nous espérons que les autres groupes économiques du monde comprendront l'importance et la nécessité d'une coopération économique croissante en Europe.

26. Le Danemark, avec d'autres Etats membres des communautés européennes a donné un appui ferme à l'établissement d'un dialogue arabo-européen. Ce dialogue, qui n'est dirigé contre aucun autre Etat ni contre aucune autre région géographique du monde, et qui par son but et son contenu diffère des efforts déployés pour résoudre le conflit actuel du Moyen-Orient, est la continuation naturelle d'une tradition basée sur des réalités géographiques, historiques, culturelles et économiques. Le dialogue est une innovation, c'est une coopération de région à région fondée sur le principe que les voisins doivent se préoccuper les uns des autres.

27. Au Portugal, la ferme résolution du nouveau gouvernement de mettre fin à 500 ans de régime colonial en Afrique a amené jusqu'à présent l'admission de la République de la Guinée-Bissau aux Nations Unies et la formation d'un gouvernement avec une représentation africaine au Mozambique, qui doit bientôt accéder à l'indépendance, de même qu'elle a permis l'ouverture de négociations en ce qui concerne l'existence future de l'Angola dans la liberté et l'indépendance. Pour un représentant d'un pays européen qui, tout au long de l'histoire des Nations Unies, a déployé des efforts actifs et persistants pour accélérer cette évolution, il m'est très agréable de noter que cette entreprise des Nations Unies est sur le point d'être réalisée. Nous espérons que dans la dernière phase, toutes les parties feront preuve de la compréhension nécessaire pour assurer que ce processus se termine dans la paix et la coopération.

28. Si nous avons pu voir se dessiner des tendances encourageantes dans l'évolution internationale, il existe toutefois encore des domaines où prévalent la tragédie humaine et les tensions politiques. Afin d'assurer le respect individuel des droits fondamentaux de l'homme, je dois dire en particulier que nous ne pouvons tolérer la torture ou tout autre traitement inhumain ou dégradant, où qu'ils se produisent dans le monde.

29. En Afrique australe, la politique d'*apartheid* du Gouvernement sud-africain de même que l'attitude du régime minoritaire de la Rhodésie du Sud sont des

exemples effroyables d'une évolution qui est incompatible avec les tendances universellement reconnues. Mon gouvernement, comme dans le passé, est prêt à contribuer, dans le cadre de la Charte, à toute mesure efficace qui pourrait être adoptée dans le but de renverser la tendance qui se manifeste dans ces régions.

30. Bien que la situation au Moyen-Orient soit encore très grave et très lourde de dangers, selon nous il existe encore des perspectives de progrès vers une solution d'ensemble du conflit du Moyen-Orient. Il est essentiel de maintenir l'élan qui a été donné aux efforts internationaux déployés dans le but d'assurer une paix juste et durable sur la base des accords de dégageant des troupes, en tenant compte de tous les intérêts légitimes, y compris des droits légitimes des Palestiniens.

31. Au cours des derniers mois, nous avons vu se développer, à Chypre, un conflit tragique. Nous éprouvons une très grande sympathie pour le peuple chypriote et nous déplorons les problèmes humanitaires si douloureux soulevés par cette crise. Le Gouvernement danois, ayant participé tant aux efforts de paix qu'à ceux faits sur le plan humanitaire à Chypre, espère que toutes les parties respecteront les résolutions du Conseil de sécurité, qu'elles observeront le cessez-le-feu, qu'elles respecteront le drapeau des Nations Unies et qu'elles permettront par tous les moyens à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre de s'acquitter des tâches importantes qui lui ont été confiées. Nous sommes convaincus qu'une solution juste et durable au problème de Chypre ne pourra être atteinte qu'au moyen de négociations qui soient pleinement conformes à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies.

32. Les grandes puissances, de toute évidence, détiennent une responsabilité particulière pour assurer une évolution plus stable dans ces régions perturbées, une évolution qui permette de dégager des solutions équitables pour les deux parties. Compte tenu de ce qui précède, il est essentiel que l'évolution des relations ouest-est soit marquée par une continuité de la politique de détente — continuité qui offre tous les espoirs pour la viabilité d'une telle politique.

33. Les efforts déployés pour établir le contrôle des armes nucléaires et étendre la coopération dans les divers domaines entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ont été poursuivis et, dans notre partie du monde, les questions importantes découlant du désir d'assurer la confiance mutuelle et la coopération et de réduire le niveau des forces militaires ont fait l'objet de pourparlers multilatéraux importants à Genève et à Vienne.

34. Le Danemark a pris acte avec intérêt des accords de désarmement intervenus entre l'Union soviétique et les Etats-Unis à la réunion au sommet de Moscou, en juillet dernier. Nous espérons que ces accords seront le fondement d'un progrès vers la limitation des armes stratégiques et le désarmement total. Le Danemark espère que le traité concernant les essais souterrains d'armes nucléaires sera étendu pour couvrir les explosions dépassant 150 kilotonnes.

35. Des efforts devraient être déployés à la Conférence du Comité du désarmement pour parvenir à un accord sur un traité d'interdiction complète des essais et sur un traité interdisant la mise au point, la

fabrication et le stockage de toutes les armes chimiques et prévoyant l'élimination de tous les stocks actuels de ces armes.

36. Mon gouvernement considère qu'il est très important de réaliser le plus tôt possible l'adhésion de tous les Etats Membres des Nations Unies au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXIII), annexe].

37. Les efforts que le Danemark a déployés depuis des années pour convoquer une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sont dus au désir de donner un sens réel à la détente entre l'Est et l'Ouest, tant pour les Etats que pour les peuples et les individus en cause. A notre avis, le mandat de la Conférence qui a été rédigé au cours des pourparlers préliminaires à Helsinki reflète de façon réaliste les questions sur lesquelles on pourrait, à l'heure actuelle, réaliser des progrès vers une solution. Nous croyons également que de tels progrès auraient une grande signification pour la détente continue en Europe et, dans une perspective plus large, devraient constituer le but principal de la Conférence.

38. La Conférence vient de reprendre ses travaux à Genève, et le Danemark continuera à déployer des efforts pour apporter le plus tôt possible une solution aux questions en suspens, ce qui correspond à l'espoir que la réunion de la Conférence a soulevé dans tous les pays participants.

39. En conclusion, j'aimerais dire que cette assemblée sait fort bien que le Danemark a toujours attaché une grande importance à sa participation aux travaux des Nations Unies et que nous avons toujours considéré que l'Organisation était l'élément nécessaire pour maintenir la paix et la sécurité internationales. L'existence d'une Organisation des Nations Unies fonctionnelle et universelle est une des pierres angulaires de la politique étrangère du Danemark.

40. En tant que pays nordique et avec d'autres pays nordiques, nous avons joui d'un niveau de vie élevé et, au mieux de nos possibilités, nous avons essayé de promouvoir le développement des pays les moins favorisés. L'intention de mes remarques suivantes est de souligner qu'un pays qui ne produit ni de matières premières ni d'énergie est aussi intéressé au développement économique continu et à apporter sa contribution au progrès et au développement d'autres régions du monde. Cela demande la compréhension des autres pays.

41. En tant que membre des communautés européennes, nous voulons pouvoir participer au développement progressif de la coopération européenne pour faire de l'Europe une pierre angulaire de la paix mondiale et un facteur économique important dans les efforts pour favoriser le développement et élever le niveau de vie dans d'autres pays. Ce travail s'est également heurté aux difficultés de la situation économique actuelle; il exige aussi la compréhension et l'acceptation des autres pays pour ce que nous faisons en Europe.

42. A long terme, la solution doit être recherchée dans l'élaboration de nouvelles techniques et la coopération sur un pied d'égalité avec les pays qui possèdent des ressources naturelles. Notre tâche maintenant est de faire en sorte que, grâce à la compréhension mutuelle et à la coopération, les modifications se

fassent sans heurts, en laissant des chances et des possibilités raisonnables aux pays qui ont des structures largement divergentes.

43. L'Organisation mondiale devrait être jugée selon sa possibilité de concilier les points de vues en conflit et de réunir nos volontés pour adapter les activités des Nations Unies aux problèmes qui changent sans cesse.

44. M. VONGVICHIT (Laos) : Il serait naturellement plus convenable que le prince Souvanna Phouma, notre vénéré premier ministre, dirige lui-même la délégation du Laos à l'Assemblée générale. Mais comme le Prince, nouvellement remis de sa maladie doit rester quelque temps encore en convalescence, il est de mon devoir de prendre la direction de la délégation lao à cette session de l'Assemblée générale.

45. C'est donc pour moi un grand honneur et aussi un grand plaisir de représenter, à la vingt-neuvième session de cette auguste assemblée, le Royaume du Laos qui, avec la formation de son gouvernement provisoire d'union nationale et de son conseil politique national de coalition, passe à une nouvelle étape de son histoire.

46. Qu'il me soit permis, au nom de mon pays, de me joindre aux orateurs précédents pour adresser à M. Abdelaziz Bouteflika, l'éminent représentant de la glorieuse République algérienne démocratique et populaire, avant-garde du mouvement des pays non alignés, nos chaleureuses et sincères félicitations pour son élection brillante et unanime à la présidence de la présente session.

47. J'adresse aussi mes félicitations à M. Kurt Waldheim, pour ses efforts inlassables et persévérants et son énergie inépuisable, consacrés à la cause de la paix et de la détente internationales.

M. Genscher (République fédérale d'Allemagne), vice-président, prend la présidence.

48. J'adresse également mes salutations cordiales et respectueuses à tous les représentants ici présents, auxquels j'exprime l'expression de ma profonde reconnaissance pour leurs sentiments d'amitié et de sympathie fraternelles à l'égard de mon pays et pour lesquels je formule mes meilleurs vœux de bonne santé et de succès dans leur noble mission.

49. Le programme politique du gouvernement, adopté dernièrement par le conseil politique national de coalition, conformément à l'Accord de Vientiane, réaffirme nettement la politique de paix, d'indépendance et de neutralité véritables du Royaume du Laos. Etant en outre membre de la grande famille des pays non alignés, le Gouvernement provisoire d'union nationale lao, du haut de cette tribune, voudrait exprimer sa position, à propos des divers problèmes internationaux, en concordance avec la Déclaration politique et les résolutions de la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Alger en septembre 1973¹.

50. L'année qui vient de s'écouler a connu de nouvelles et grandes victoires dans la lutte des peuples du monde entier pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social. Dans tous les continents, les peuples intensifient leur solidarité et leur lutte contre la politique d'esclavage et d'exploitation des impérialistes, des colonialistes et des néo-

colonialistes pour reconquérir et sauvegarder leurs droits nationaux fondamentaux, sauvegarder les ressources de leurs pays et reconquérir la position qu'ils méritent dans les relations internationales. Ces victoires sont reflétées dans cette assemblée même par le nombre de ses membres, qui s'est accru considérablement ces dernières années avec l'admission des pays dont l'indépendance est nouvellement reconquise.

51. Aussi, c'est avec un sentiment à la fois plein d'émotion et d'admiration que mon gouvernement et la population du Laos saluent l'entrée de trois nouveaux Membres dans notre organisation : le Bangladesh, la Guinée-Bissau et la Grenade, conscients des efforts immenses et des sacrifices multiples accomplis par les dirigeants et les populations de ces pays avant d'atteindre cette consécration.

52. Ces résultats heureux prouvent bien la nécessité impérieuse de concevoir désormais la paix mondiale et l'indépendance des peuples comme l'ultime raison des politiques. Notre communauté humaine a des tâches énormes devant elle, dont certaines comme la lutte pour la libération nationale, la lutte contre la faim, la pollution, la surpopulation, l'épuisement des ressources d'énergie, etc., sont étroitement liées à la postérité, à la liberté de l'homme, à sa survie même dans un environnement déjà menacé. Il y a une loi que l'on peut avancer, c'est que la nature humaine aspire au bonheur et à la liberté, et que le système qui permettra à ces deux aspirations fondamentales de s'épanouir sera celui que nos consciences d'hommes reconnaîtront pour le meilleur. Voilà, je pense, non pas seulement une profession de foi d'un petit pays bouddhiste, mais aussi une philosophie politique sur laquelle nous allons devoir nous mettre d'accord.

53. Aussi bien, en considération de ce que je viens de dire, la délégation lao réprovoque-t-elle ce qui reste encore d'esprit colonialiste et impérialiste de par le monde. Nous souffrons de voir encore d'immenses territoires exploités par un colonialisme soucieux uniquement de profit, et non de morale et de respect humain. Nous saluons la lutte héroïque de nos frères pour se libérer de l'esclavage des colonialistes et des néo-colonialistes, conquérir et défendre leur indépendance et leur liberté. Cette juste lutte de libération nationale a un sens sacré pour les peuples qui ont conscience de leur dignité, et nous l'approuvons entièrement de toute notre âme.

54. Parlant des résultats concrets de la politique mondiale, nous saluons également l'initiative de convoquer la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale pour discuter des problèmes des matières premières et du développement, comme l'initiative visant l'édification d'une charte des droits aux richesses de la mer pour tous les pays : ceux qui n'ont pas de rivages maritimes comme ceux qui ont une meilleure situation géographique. Le temps est arrivé pour la conception d'une répartition équitable de ces richesses. Il ne peut y avoir de privilégiés sous le prétexte que de grandes puissances peuvent jouir des facilités refusées aux autres pays. De très nombreuses nations s'attellent actuellement à trouver un *modus vivendi* acceptable et juste qui pourrait résoudre bien des aspects du retard économique du tiers monde, dont le problème de la faim dans certaines vastes régions,

problème insupportable quand on voit des millions d'êtres humains manquer du minimum pour leur subsistance. Nous sommes heureux que, de cette haute tribune, l'écho des cris de souffrance soit entendu, que la compassion ait été éveillée et que des hommes travaillent pour secourir leurs prochains dans la détresse.

55. Puisqu'il s'agit toujours, en fin de compte, de la lutte des peuples pour leur émancipation, nous sommes bien obligés de parler de la guerre d'Indochine et de son évolution. Dans cette partie du monde, les peuples ont souffert et souffrent encore d'une interminable tuerie, dont l'unique cause est la politique agressive des forces impérialistes. C'est ainsi qu'au Cambodge, les batailles font toujours rage, menaçant des millions de vies humaines et mutilant des trésors artistiques d'une valeur inestimable.

56. C'est également ainsi qu'au Viet Nam, bien que l'Accord de Paris ait été signé il y a 20 mois, les combats n'ont pas pris fin. Il est évident que les peuples des pays indochinois sont étroitement unis par des liens qui existent depuis des siècles, liens tissés par l'histoire, la politique et les sentiments. La paix et l'indépendance des trois pays indochinois sont étroitement liées entre elles. Etant un des signataires des Accords de Genève de 1954 sur la cessation des hostilités en Indochine et de l'Accord de Genève de 1962 sur le Laos, le Gouvernement provisoire d'union nationale lao pense que les peuples du Laos, du Cambodge et du Viet Nam se doivent de renforcer leur solidarité et leur soutien réciproque dans la lutte contre l'agression et l'ingérence impérialistes, pour la pleine réalisation des droits nationaux fondamentaux de chaque peuple. C'est justement pour cette même raison que les strictes exécutions de l'Accord de Vientiane sur le Laos et de l'Accord de Paris sur le Viet Nam sont étroitement liées entre elles, comme à la lutte pour la paix et l'indépendance du peuple khmer frère.

57. Le Gouvernement provisoire d'union nationale lao respecte l'Accord de Paris sur le Viet Nam et soutient fermement la lutte du peuple vietnamien pour la stricte exécution de cet accord qui signifie la réaffirmation des droits nationaux fondamentaux du peuple vietnamien, la cessation de l'engagement militaire et de l'ingérence impérialiste et la solution du problème politique du Viet Nam du Sud par la voie de la réconciliation et de la concorde nationale entre les deux Gouvernements du Viet Nam du Sud, selon les aspirations légitimes du peuple de ce pays.

58. Le Gouvernement provisoire d'union nationale lao soutient fermement la lutte du peuple khmer contre la politique d'agression et d'intervention de l'impérialisme, pour un Cambodge indépendant, pacifique, neutre, souverain, démocratique et prospère dans son intégrité territoriale.

59. Je me suis permis enfin de vous parler des problèmes du Royaume du Laos, étant persuadé que cette assemblée comprendra les raisons que nous avons de vous les exposer de nouveau, raisons qui sont dirigées uniquement vers la recherche de la paix et de la concorde nationale.

60. Comme vous le savez, le peuple lao a mené une lutte patriotique longue et victorieuse contre l'impérialisme. Grâce à la ferme volonté d'indépendance

et de paix de tout le peuple lao, grâce à l'immense patience et à l'abnégation de Leurs Altesses les princes Souvanna Phouma et Souphanouvong, l'Accord de Vientiane et son protocole ont été signés, consacrant à nouveau les droits nationaux fondamentaux et la neutralité du Laos, rétablissant la paix dans tout le royaume et réalisant pas à pas la concorde nationale. Après 20 ans de lutte acharnée, ce résultat est considérable; il est très applaudi par le peuple lao et peut-être aussi par tous les peuples amis du Laos. Peu à peu s'est étendu sur ce royaume pacifique le grand silence des campagnes, autrefois paisibles et prospères, et nos 700 000 réfugiés qui ont été obligés de quitter leurs villages pendant la guerre voient grandir leur espoir de pouvoir y rentrer dans un proche avenir.

61. Les deux partis lao, avec l'approbation du peuple lao tout entier, ont accepté de faire partie du nouveau gouvernement qui a été formé après l'Accord du 21 février 1973 et le Protocole du 14 septembre 1973. Ce nouveau gouvernement provisoire d'union nationale a pour tâches principales de réaliser l'Accord de Vientiane et de parachever la concorde nationale afin que le peuple lao puisse voir prochainement, après les élections générales dans tout le royaume, fonctionner un nouveau gouvernement élu librement par les populations, dans un cadre constitutionnel tel que nous le souhaitons pour un Laos pacifique, indépendant, souverain, démocratique, neutre et unifié, que nous tâcherons de rendre prospère par nos propres efforts et avec l'aide intensive et inconditionnelle des pays amis.

62. Le Gouvernement provisoire d'union nationale lao, réalisant fidèlement sa politique de paix et de neutralité conformément à l'Accord de Vientiane et à son protocole, concentre et concentrera tous ses efforts pour consolider la paix, l'indépendance nationale, préserver le Gouvernement provisoire d'union nationale et le Conseil politique national de coalition et consolider la concorde nationale. Sur le plan international, le Gouvernement provisoire d'union nationale pratique une politique de paix, d'indépendance et de neutralité. Il préconise des liens d'amitié avec tous les pays, particulièrement avec les pays voisins, sur la base du respect des cinq principes de la coexistence pacifique. Le Laos apportera sa contribution positive à l'œuvre commune des pays non alignés; il soutient activement la lutte des peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine contre le colonialisme et le néo-colonialisme, pour la paix, l'indépendance nationale, la démocratie et le progrès social. Tout en s'appuyant sur ses propres forces pour son édification nationale, il tâchera d'acquérir l'aide inconditionnelle de tous les pays qui, quel que soit leur régime politique, désireraient aider le Laos à panser les blessures de la guerre et à reconstruire le pays dévasté par une longue guerre destructrice.

63. Le retrait total de toutes les troupes et de tous les personnels militaires étrangers du territoire du Laos et de tous les pays voisins aidera à consolider la paix au Laos et à resserrer les liens d'amitié entre les peuples de cette partie du monde. La lutte du peuple lao contre toutes les tentatives de sabotage de la paix et pour l'application correcte de l'Accord de Vientiane est une lutte longue et ardue. Mais, parce que c'est une lutte juste, elle sera capable de

surmonter toutes les difficultés et tous les obstacles pour parvenir sûrement à la victoire finale.

64. Le peuple lao, redoublant de vigilance et renforçant son union nationale, est décidé à lutter résolument pour appliquer pleinement et correctement l'Accord de Vientiane, maintenir la paix, consolider l'indépendance et parachever la concorde nationale; il est résolu à ne plus laisser se répéter les faits fâcheux des précédentes coalitions et à sauvegarder ses droits nationaux fondamentaux.

65. Nous sommes fermement convaincus que les peuples et les pays épris de paix, de liberté et de justice représentés dans cette haute assemblée, continueront à nous soutenir dans notre lutte pour l'exécution correcte de l'Accord de Vientiane, comme à nous accorder toute l'aide efficace et nécessaire à notre édification nationale.

66. Je termine mon intervention en présentant mes sincères remerciements aux pays amis qui ont bien voulu nous accorder leur aide désintéressée comme à ceux qui voudraient bien nous accorder leur aide nouvelle pour panser nos blessures de guerre et reconstruire notre pays, amenant ainsi une amélioration notable du niveau de vie de notre peuple et rendant définitive la paix et la concorde nationale au Laos.

67. Que cette année voie la paix et la concorde nationale consolidées au Laos, de nouvelles victoires des peuples luttant pour la paix et l'indépendance nationale, et enfin la paix mondiale sauvegardée. C'est là le vœu ardent du peuple lao.

68. M. MacEACHEN (Canada) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec grand plaisir que je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour féliciter le Président de son élection à cette haute fonction. Notre délégation ne doute pas qu'il saura dans sa grande sagesse faire régner au cours de cette vingt-neuvième Assemblée générale un climat propice à l'analyse de la nouvelle conjoncture internationale dont viennent de nous entretenir un si grand nombre d'orateurs.

69. Nous sommes particulièrement conscients du rôle de premier plan que joue la nation du Président au sein des pays non alignés. De fait, l'initiative prise par l'Algérie de demander la convocation extraordinaire de l'Assemblée plus tôt cette année est d'une grande importance pour le travail que l'Organisation aura à effectuer au cours des mois et des années à venir. Avant de commencer nos travaux, il serait bon de rappeler l'objectif des pays non alignés, comme l'a formulé le Président Boumediène dans cette même enceinte à la sixième session extraordinaire [2208^e séance] : l'émancipation de tous les peuples dans une coopération internationale fondée sur l'égalité entre les États, le respect de la souveraineté nationale et l'instauration d'une paix juste partout dans le monde. Ce sont là des idéaux auxquels nous nous associons de grand cœur.

70. La présence parmi nous, pour la première fois, des délégations de la République populaire du Bangladesh, de la Grenade et de la République de Guinée-Bissau à la suite de l'admission de ces trois États à l'ONU représente un nouveau pas franchi par l'Organisation mondiale dans la voie de l'universalité. Le Canada a parrainé chacune des trois résolutions présentées à l'appui de leur admission et nous sommes certains que chacun de ces États saura contribuer

largement aux travaux de la présente session et des sessions à venir.

71. Nous avons été très frappés, au Canada, par les conséquences tragiques de l'ouragan qui a dévasté le Honduras et les régions avoisinantes. Nous avons entendu ce matin le Ministre des affaires étrangères de ce pays lancer un appel à l'aide internationale. A ce propos, le Gouvernement canadien a décidé d'allouer 525 000 dollars pour aider aux secours d'urgence dans les zones affectées par cette calamité.

72. Certains des grands problèmes politiques sur lesquels a dû se pencher l'Organisation des Nations Unies au cours des premières années de son existence se sont atténués et n'occupent plus une place aussi importante dans nos délibérations. C'est le cas, en particulier, de la guerre froide qui cède le pas à la coexistence pacifique et à la détente.

73. Au cours des deux dernières décennies, nous avons assisté à la marche triomphante de certains peuples coloniaux vers l'autodétermination et l'indépendance. Durant les derniers mois, les territoires africains qui étaient ou sont encore administrés par le Portugal ont accompli des progrès particulièrement encourageants. La Guinée-Bissau a déjà acquis son indépendance et des négociations se poursuivent en même temps avec le Mozambique et l'Angola. Tous ceux qui appuient les travaux des Nations Unies ont appris avec une grande satisfaction que le Portugal accepte le programme de décolonisation en collaboration avec les organismes intéressés des Nations Unies. Nous nous félicitons au Canada de la tournure de ces événements et nous encourageons les peuples portugais et africains à rechercher une solution rapide, équitable et pacifique de leurs problèmes encore pendants.

74. Ailleurs dans le monde, au cours de l'année écoulée, certains progrès mal assurés, mais riches de promesses, ont été accomplis dans la voie du règlement de divers conflits régionaux. Pour nous empêcher de nous endormir dans une fausse sécurité, la récente crise de Chypre est venue nous rappeler avec quelle rapidité un conflit qui couve depuis un certain temps peut dégénérer soudain en une grave menace pour la sécurité et la paix internationales.

75. Au cours des derniers mois, nous avons pris conscience de la fragilité de la paix et de la sécurité internationale, mais nous avons également constaté la fragilité du système monétaire international et des relations commerciales. L'accélération de l'inflation, le ralentissement de la croissance économique, les taux d'intérêt élevés et l'affaiblissement du marché des valeurs, ainsi qu'un climat d'inquiétude généralisée marquent les problèmes qui se présentent devant l'économie internationale. Il ne fait aucun doute que l'augmentation du coût de l'énergie devra entraîner des investissements accrus, ainsi que des réajustements radicaux de la part des pays, tant développés qu'en développement, dont la balance des paiements est le plus déficitaire.

76. Aucun peuple, aucun gouvernement ne peut par lui seul régler les problèmes relatifs à l'inflation, au chômage, aux balances déficitaires et aux fluctuations des devises. Personne n'échappera aux répercussions plus graves encore qu'entraîneraient des décisions égoïstes et à courte vue. La circulation monétaire,

les obstacles au commerce et les taux de change ne constituent pas des problèmes d'ordre purement technique. Il y va de la dignité de l'homme. Le chômage, la malnutrition, la famine et le dénuement sont un affront pour tous les hommes. Nous les ignorons au risque de notre bien-être et de notre sécurité.

77. Si nous voulons que le progrès social et le développement économique se poursuivent, une redéfinition et une intensification de la coopération internationale s'imposent de toute urgence. Nous nous devons tous de contribuer à cet effort de coopération. Mais il incombe avant tout aux pays qui disposent de vastes ressources financières de s'assurer que leurs investissements soient utiles et constructifs, qu'ils n'aient pas pour effet de troubler, mais bien de renforcer la stabilité de l'économie mondiale.

78. A l'heure actuelle, il n'est pas de tâche plus urgente au point de vue du développement que de renforcer l'économie mondiale. Lorsque la production et la demande fléchissent, nous en souffrons tous — quel que soit notre niveau de développement. Les difficultés auxquelles doivent faire face les pays industrialisés prennent les dimensions d'une crise dans les pays en développement et d'un désastre dans ceux qui sont le plus sérieusement touchés.

79. Nos inquiétudes sont fondées, mais il y a également lieu de nourrir quelques espoirs : le FMI a pris certaines mesures importantes en vue d'une réforme systématique et progressiste du système monétaire; l'ouverture d'importantes négociations commerciales semble être imminente; un certain nombre de pays industrialisés se sont engagés à éviter de combler le déficit de leur balance des paiements par des mesures visant à limiter les échanges commerciaux.

80. Mais il ne faut pas s'arrêter là. Les programmes d'aide au développement doivent se poursuivre et, si possible, prendre de l'ampleur. Les organismes internationaux œuvrant dans cette sphère doivent donc pouvoir compter sur un généreux appui. Les consultations doivent se multiplier.

81. La position du Canada au cours de la présente session et lors d'autres réunions internationales s'inspirera de ces considérations. Je désire attirer plus particulièrement votre attention sur deux de ces réunions. Cet automne, les gouvernements se réuniront d'abord dans le cadre de la Conférence mondiale de l'alimentation pour adopter un programme visant à assurer à toutes les nations du monde un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires. L'an prochain, ils se réuniront à nouveau à New York, à l'occasion de la septième session extraordinaire, consacrée au développement. Le Gouvernement canadien attache pour sa part une grande importance aux travaux de ces conférences, et c'est dans cet esprit qu'il entend déployer ses efforts pour en assurer le succès.

82. La recherche des solutions de nos problèmes politiques et économiques ne doit cependant pas nous faire oublier qu'une autre tâche urgente nous attend, celle de nous assurer qu'il existera encore des hommes sur terre pour jouir des améliorations que nous aurons apportées à leurs conditions de vie.

83. Notre sécurité est aujourd'hui plus que jamais menacée par le perfectionnement des armes nucléaires

et conventionnelles. Il importe donc avant tout de mettre un frein à la course aux armements nucléaires afin de sauvegarder la stabilité internationale et d'éviter le déclenchement d'une guerre nucléaire. C'est aux puissances nucléaires qu'il incombe d'abord et avant tout de surmonter ce grave problème. Au moment même où nous prenons conscience de la véritable menace que constituent pour nous les arsenaux nucléaires, il nous fait faire face, comme l'a signalé le Secrétaire général, au risque accru de voir une généralisation de ces arsenaux. Tous les Etats doivent ici prendre leurs responsabilités, et le Canada en assume largement sa part.

84. Plus précisément, il s'agit de concevoir un système pouvant faire profiter toutes les nations des avantages de l'énergie nucléaire sans pour autant contribuer à la dissémination des armes nucléaires. La communauté internationale a recherché un système pouvant servir de réponse à ce problème et le Canada s'y est employé très activement. Ce système devra cependant être consolidé.

85. Nous avons mis au point une technique éprouvée de production d'énergie nucléaire et nous estimons que ceux dont les besoins énergétiques y trouvent leur meilleure satisfaction ne devraient pas en être privés. Même si nous sommes profondément engagés dans la cause du développement international, nous voulons absolument éviter de contribuer à la prolifération des armes nucléaires.

86. Sans négliger nos propres besoins et compte tenu des restrictions relatives à la sécurité et à la disponibilité des ressources, nous voulons mettre à la disposition d'autres pays notre système d'énergie nucléaire. Cependant, tant que n'auront pas été acceptées, à l'échelle internationale, des mesures plus appropriées, le Canada entend exiger des pays utilisant les techniques ou les matières de base canadiennes pour la production d'énergie nucléaire qu'ils s'engagent expressément à ne pas les utiliser dans la fabrication d'engins explosifs nucléaires, pour quelque motif que ce soit. Dans cette optique, le Canada attache une importance particulière au rôle joué par les garanties nucléaires appliquées par l'AIEA.

87. Il importe que la communauté internationale adopte et applique de toute urgence des mesures plus efficaces visant à mettre un terme à la prolifération des armes nucléaires. Les techniques nucléaires sont aujourd'hui à la portée d'un nombre croissant de pays. Le coût de fabrication d'un engin nucléaire n'est plus exorbitant. L'obtention des matières de base constitue le problème fondamental. Or comme leur production s'accroît chaque jour partout dans le monde, il devient de plus en plus difficile d'exercer un contrôle sur leur destination et leur utilisation.

88. Le phénomène de la prolifération s'apparente, sur le plan politique, à une réaction atomique en chaîne. Toute explosion atomique réussie par un nouveau membre du cercle des puissances nucléaires accroît chez les autres pays le désir de "s'embarquer dans cette aventure". Dans un monde qui n'offre aucune garantie véritable, ils estiment leur existence nationale menacée. Si chaque nouvel Etat disposant d'une force nucléaire encourageait son voisin à suivre son exemple, les intéressés verraient leur sécurité compromise.

89. Nous croyons que la menace qui plane sur l'humanité découle de l'existence même des armes nucléaires, et qu'elle s'accroît en proportion du nombre de pays qui en disposent. Il n'y a pas lieu d'établir de distinction entre les pays qui possèdent ces engins, car le danger provient autant de leur nombre que de leur politique.

90. Pour éviter une catastrophe nucléaire, nous devons admettre que l'application du principe de la non-discrimination comporte des limites d'ordre pratique. Notre gouvernement presse la communauté internationale de s'engager à s'abstenir de toute contribution à l'expansion irraisonnée de la puissance nucléaire comme il la presse d'accepter les garanties afférentes à ces obligations.

91. Nous voulons voir adopter, à l'échelle internationale, des mesures visant à freiner la multiplication et la dissémination des armes nucléaires et à mettre un terme à la diffusion des techniques de fabrication des engins explosifs atomiques, ainsi qu'à leur perfectionnement. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, les efforts visant à limiter les armes stratégiques et l'interdiction des expériences atomiques tendent à la réalisation de ces objectifs.

92. Pour freiner la prolifération des armes nucléaires, tous les Etats devraient s'engager à ne pas transférer des techniques ou des matières nucléaires sans un contrôle international destiné à empêcher que l'objet du transfert serve à la fabrication d'engins explosifs atomiques. En outre, tous les Etats devraient placer sous surveillance internationale les stocks de matières nucléaires fissiles qu'ils utilisent à des fins pacifiques. Ils devraient aussi, dans une première étape, placer les installations nucléaires pacifiques sous cette même surveillance et chercher à discontinuer leur production des matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. La surveillance internationale des matières fissiles constitue la meilleure garantie dont puisse bénéficier la communauté internationale pour s'assurer du caractère pacifique des intentions de tous les Etats. Nos efforts pourraient ainsi se concentrer sur la production et la distribution, à des fins pacifiques, de l'énergie nucléaire dont le besoin se fait sentir avec acuité.

93. Aussi grave et aussi redoutable que puisse être la menace d'une guerre nucléaire, il ne faudrait pas pour autant négliger le danger plus prosaïque mais tout aussi mortel que comporte l'utilisation des armes conventionnelles. Les forces de maintien de la paix, parrainées par les Nations Unies, constituent l'un des rares instruments dont nous nous soyons dotés jusqu'à présent pour faire face à ce problème. Le Canada a participé à presque toutes les opérations de maintien de la paix organisées par les Nations Unies, et cela a coûté la vie à des ressortissants du Canada et des autres pays membres engagés dans cette activité.

94. Notre intérêt est donc évident. Mais je suis persuadé que la très grande majorité des Canadiens n'ont pas cessé de reconnaître l'importance des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Cependant, pour être bien franc, le Canada ne manifeste plus à l'égard de ces opérations le même enthousiasme absolu et débordant que par le passé. Son inquiétude vient surtout du fait que les forces d'urgence n'ont

réussi, la plupart du temps, qu'à perpétuer un *statu quo* fragile.

95. Si l'on veut que les Nations Unies poursuivent une activité pleinement efficace dans ce domaine, il est essentiel de tenter des efforts parallèles sur le plan politique surtout de la part des parties les plus directement en cause pour transformer en une réalité plus durable la paix temporaire confiée à une force des Nations Unies. S'il en va autrement, si les participants aux opérations de maintien de la paix se rendent compte que la situation risque de demeurer indéfiniment la même, je crains fort que les gouvernements soient moins enclins à répondre à de futures demandes de troupes.

96. L'an dernier, nous avons assisté à la création de deux nouvelles forces au Moyen-Orient et au renforcement de celle de Chypre. Ces événements sont importants en eux-mêmes, mais ils peuvent également nous donner une leçon pour l'avenir. Du point de vue canadien, les opérations présentement en cours au Moyen-Orient ont des résultats encourageants et contribuent sans aucun doute à faire respecter les accords de cessez-le-feu et de dégagement. Mais il importe tout autant de souligner le fait que de nouveaux principes y ont été mis en application. Les participants ont été sélectionnés sur une base plus large que par le passé, et le financement des opérations a été assuré en vertu d'une contribution générale des Membres des Nations Unies. Ces innovations ont rendu possible l'efficacité actuelle de la Force d'urgence au Moyen-Orient, et elles permettront à plus long terme d'envisager les opérations de maintien de la paix dans une nouvelle perspective.

97. Le cas de Chypre est moins satisfaisant. Malgré la présence de la Force d'urgence des Nations Unies, les combats ont repris dans l'île avec une violence sans précédent, du fait que la crise politique qui couvait depuis longtemps était demeurée sans solution. Qui plus est, les événements de Chypre nous ont prouvé, encore une fois, qu'à défaut d'entente et de collaboration de la part des belligérants, le rôle constructif d'une force de maintien de la paix se trouve grandement restreint.

98. Si nous voulons maintenir et accroître l'efficacité des opérations de paix des Nations Unies, il nous faut formuler de nouveaux principes et appliquer de nouvelles techniques. La Charte nous offre les moyens d'assurer une réponse efficace des Nations Unies à tout besoin futur en matière de maintien de la paix. Il y a des avantages manifestes à ce qu'il y ait entente au préalable sur la manière dont les opérations de maintien de la paix de l'ONU doivent

être effectuées et contrôlées. L'expérience de la Force d'urgence des Nations Unies nous indique la voie à suivre. Sous l'autorité générale du Conseil de sécurité, les responsabilités seraient partagées entre le Conseil lui-même, le Secrétaire général, les Etats qui fournissent des troupes et les parties qui sont directement en cause sur le terrain. L'Organisation ne saurait se permettre de négliger aucun instrument susceptible d'aider à désarmer les conflits armés. Notre gouvernement espère que les Etats Membres continueront d'accorder à ce problème l'attention qu'il mérite.

99. J'ai abordé certains des grands problèmes politiques et économiques sur lesquels l'Assemblée sera appelée à se pencher. Je me suis attardé sur deux problèmes importants qui ont trait à la sécurité, soit ceux du maintien de la paix et de la prolifération des armes nucléaires. Comme l'a souligné le Secrétaire général : "Une si large diffusion du "savoir-faire" nucléaire... pourraient menacer de dangers presque inimaginables la survie de notre civilisation et de l'humanité" [A/9601/Add.1, p. 8]. Je ne m'excuserai donc pas d'avoir montré à quel point ces problèmes me préoccupent.

100. Je ne saurais terminer ces remarques sans rendre hommage à l'activité que déploient le Secrétaire général et son personnel à l'administration centrale et dans le monde entier pour répondre aux défis variés qui se posent à notre organisation. Comme le disait le Secrétaire général dans l'introduction à son rapport :

"Chaque jour nous rappelle combien faible est la marge qui sépare l'ordre du chaos, l'aisance du besoin le plus désespéré, la paix de l'anéantissement. Si nous voulons surmonter les grandes angoisses et incertitudes de notre temps, nous devons faire un effort délibéré et concerté pour réorienter notre action et transformer en réalités concrètes certains de nos objectifs déclarés" [*ibid.*, p. 10].

A cette vingt-neuvième session, la délégation du Canada s'engage à travailler avec toutes les autres délégations pour que nous progressions vers nos buts communs.

La séance est levée à 12 h 20.

NOTE

¹ Voir A/9330.